

Le Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques :

La vie d'abord !... La dette ?... on verra après !

Créé en octobre dernier sur la base d'une plateforme disponible sur internet (http://sudeducalsace.info/IMG/pdf/tract_dette.pdf), le Conseil Populaire 68 a interpellé les élu-e-s au Conseil Général du Haut-Rhin (voir ci-dessous) pour demander un moratoire immédiat sur le remboursement de la dette du Département. Dans sa réponse, M. Flury, vice-président du CG du Haut-Rhin et chargé du budget, représentant la majorité de droite, tente de cacher la gravité de la situation et la réalité des choix politiques mis en œuvre.

Le Conseil Populaire 68 demande de la transparence et un audit ; la réponse de M. Flury est pleine d'embrouilles et de contradictions. Le Conseil Populaire demande que la priorité soit accordée à l'intérêt général ; M. Flury n'ose pas lui répondre clairement qu'en fait, pour nos élu-e-s, la priorité est toujours donnée aux banquiers et aux spéculateurs.

La réalité a très vite rattrapé le vice-président du CG du Haut-Rhin : la séance budgétaire annuelle qui s'est tenue à Colmar quelques jours après la parution de sa réponse a confirmé que la situation est grave et que le budget voté « *serre un cran de ceinture* » comme l'écrit, le 9 décembre 2011, le journal « *L'Alsace* », qui ajoute : « *les temps à venir ne sont pas meilleurs* ».

Pour ne pas compliquer les choses, nous ne prendrons ici qu'un exemple de décision votée à Colmar : **les lycéens de moins de 16 ans seront désormais privés de la gratuité des transports scolaires**. Concrètement, cela veut dire qu'une somme de 300 000 euros sera demandée tous les ans aux familles de ces lycéens, pour que le Département puisse la donner à ses créanciers, banquiers et spéculateurs.

Comme d'autres décisions du même genre – et parfois bien plus graves - qui font passer la dette avant la vie, ce choix politique nous indigne. Nous demandons aux élu-e-s du Département de refuser symboliquement – ce serait au moins un début ! - de rembourser 300 000 euros de dettes (ou d'intérêts de dette) pour les rendre aux familles des lycéens qui en ont certainement plus besoin que les banquiers déjà gavés de profits scandaleux. Dans l'attente d'un audit complet qu'ils ne semblent pas avoir le courage de faire pour l'instant, nous demandons aux élu-e-s du Département de nous préciser le montant des sommes qui ont été versées ce dernier mois au titre du remboursement de la dette. Et de nous dire au profit de quelles banques ou de quels organismes financiers ces sommes ont été versées. S'ils nous fournissent ces données, nous promettons en échange à nos élu-e-s de leur proposer d'autres économies substantielles à faire sur le budget du CG !...

Ces questions sont bien sûr aussi posées aux élu-e-s de l'opposition PS-Ecolo qui, pour l'instant, n'ont pas encore daignés répondre à notre interpellation lancée début novembre. Ou bien considèrent-ils que M. Flury a répondu pour eux ?... Les élu-e-s d'opposition ont certes voté contre la disparition de la gratuité des transports scolaires pour les lycéens de moins de 16 ans, mais ils se sont bien gardés, pour l'instant, de proposer un moratoire, même partiel, sur le remboursement de la dette, alors que d'autres élu-e-s, ailleurs en France, ont déjà osé le faire.

Le Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques souhaite agir sur de nombreux aspects et conséquences des dettes publiques, que ce soit au niveau des collectivités locales ou au niveau national. C'est pourquoi il invite celles et ceux qui sont prêt-e-s à donner un peu de leur temps et de leur énergie à rejoindre le Conseil Populaire 68 ou, mieux, à créer d'autres Conseils Populaires

Pour tout contact : abolition-des-dettes-68@gmx.fr ou Tél : 09 71 20 44 50

Mulhouse, le 15 décembre 2011

"DNA" 3 oct. 2011



CG 68

Difficiles perspectives

« Nous ne faisons pas partie des départements en difficulté ou en danger. » Charles Butner a répété cette phrase après l'annonce faite jeudi par le ministre Philippe Richert de l'octroi de 11 à 12 millions d'€ au conseil général du Haut-Rhin au titre du fonds de solidarité des départements. Il rappelait aussi que c'est le Département lui-même qui avait sollicité l'intervention de ce fonds et que l'attribution de cette enveloppe « acte d'une excellente gestion » pour prévenir l'exploitation politique que certains allaient pouvoir en faire

La situation financière du conseil général du Haut-Rhin fera l'objet d'une discussion le 14 octobre à l'occasion des orientations budgétaires dont le rapport présente en annexe des perspectives difficiles de 2012 à 2014. Les dépenses d'investissements hors dette seront réduites de moitié, passant de 184,4 millions d'€ au budget primitif 2011 à 86 millions en 2014, les ressources d'investissement passant dans le même temps de 41,5 à 25 millions d'€, et les emprunts de 130 à 60 millions d'€. Du côté du fonctionnement, les intérêts de la dette devraient passer sur cette même période de 12,3 à 19 millions d'€ pour un capital de la dette progressant de 36,5 à 41,2 millions d'€. Globalement, l'épargne nette du Département devrait passer de 12,9 à 1 million d'€ ces quatre prochaines années.

"L'Alsace" 27 nov 2011
↓

"L'Alsace" 5 nov 2011 →

Social Abolition des dettes publiques : la réponse du conseil général 68

Francis Flury, vice-président du conseil général du Haut-Rhin, réagit à la création d'un « Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques du 68 » (« L'Alsace » du 5 novembre).

Selon lui, « ce vœu a priori louable s'appuie sur des arguments ou des faits erronés ou totalement infondés ». Défendant le budget voté, « décidé exclusivement au service de l'intérêt général, dans la transparence la plus totale et dans le respect des règles démocratiques », Francis Flury souligne que l'aide exceptionnelle de 11,5 M€ (millions d'euros) « viendra compléter, même si ce n'est que partiellement malheureusement, les dépenses obligatoires déléguées par l'État et aujourd'hui assumées par le Département qui supporte ainsi un manque à gagner d'environ 60 M€ pour chacune de ces deux dernières années ».

« Une gestion saine »

« Malgré cette charge très lourde, grâce surtout à sa capacité d'adaptation et de modernisation de ses organisations, le conseil général maintiendra son niveau d'intervention dans les domaines prioritaires pour la qualité de vie au quotidien des Haut-Rhinois », estime-t-il, rappelant que sur un budget total de près de 800 M€, près de 395 M€ sont « directement consacrés aux politiques de solidarité et aux services aux familles et aux

personnes, à tous les âges de la vie. Compétences non obligatoires et uniquement volontaires, l'environnement et le développement économique sont aussi placés au premier rang des priorités et bénéficient chacun de plus de 20 M€ par an. »

Pour Francis Flury, la dette « n'asphyxie en rien la vie sociale, économique et démocratique », comme l'évoque le collectif : « Elle permet de financer uniquement des investissements au service de la vitalité et de la compétitivité de notre territoire. Ils génèrent directement de l'activité pour les entreprises et donc de l'emploi, et permettent la réalisation des grandes infrastructures indispensables à notre avenir — ce qui n'est pas le cas de la dette de l'État aujourd'hui, qui sert à financer les dépenses de fonctionnement général. »

Et de conclure : « Dans un contexte économique et budgétaire que tout le monde sait très difficile, les engagements du Département sont rendus possibles grâce à une gestion saine et vertueuse qui repose sur un juste équilibre entre des recettes engendrées pour partie par une fiscalité départementale qui reste parmi les dix plus basses en France, des intérêts de la dette stabilisés au plus bas, un niveau d'emprunt qui est aujourd'hui le moins élevé des grandes collectivités régionales et départementales alsaciennes, ainsi que des charges dites générales les plus optimisées. »

Social Un Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques

Dans une lettre ouverte au conseil général du Haut-Rhin, des militants demandent au Département l'abolition des dettes publiques.

« Il n'y a pas fatalité, mais urgence », affirment les militants de plusieurs organisations (Action contre le chômage, A Contre-Courant, Amis de l'Émancipation Sociale, Attac 68, Les Alternatifs de Franche-Comté, NPA Besançon et Mulhouse, Solidaires Alsace) qui ont créé un « Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques du 68 ».

D'abord les projets d'intérêt général

« Face à une situation apparemment grave, les élus du Haut-Rhin envisageraient pour ces prochaines années de réduire de près de moitié les ressources d'investissement, en acceptant que, sur la même période, le montant des remboursements des intérêts de la dette progresse considérablement », explique ce groupe qui « refuse un tel choix politique, parce qu'il conduit au désastre par l'asphyxie progressive de toute vie sociale, économique et démocratique ».

Il estime que d'autres choix sont possibles : « Au lieu d'alimenter les

spéculateurs et les banques bénéficiaires des remboursements de la dette, exigeons dès maintenant que nos impôts soient consacrés aux projets d'intérêt général. » D'où ces revendications : « Un moratoire immédiat sur le remboursement de la dette et des intérêts de la dette du département. L'utilisation des sommes ainsi économisées pour mener des actions conformes à l'intérêt général, qu'il ne faut surtout pas différer et encore moins sacrifier. La création simultanée d'un audit afin que, dans la transparence la plus totale, il soit possible de déterminer si une partie des dettes, et laquelle, peut ou non être remboursée après que les urgences sociales, écologiques et économiques auxquelles le Département doit faire face ont été satisfaites. »

Un appel que ces militants adressent aux élus du Conseil général du Haut-Rhin mais aussi à tous les citoyens et citoyennes qu'ils appellent à créer des « Conseils populaires anti dettes locaux » comme le suggère « l'Appel pour un audit citoyen de la dette publique » qui vient d'être lancé nationalement sur le site www.audit-citoyen.org.

■ **CONTACTER** Courriel : abolition-des-dettes-68@gmx.fr
Tél. 09.71.20.44.50.

Une brève parue dans les «*Dernières Nouvelles d'Alsace*» du 3 octobre 2011 annonce de «*Difficiles perspectives*» en évoquant la situation financière du Conseil Général du Haut-Rhin (voir article en haut, à gauche).

Le **Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques** interpelle à ce sujet les CG du Haut-Rhin. La lettre ouverte du **Conseil Populaire 68** est reprise quasi intégralement dans un article de «*L'Alsace*» du 5 novembre 2011 (voir article ci-dessus, à droite). Un moratoire immédiat sur le remboursement des dettes est demandé pour accorder la priorité aux projets d'intérêt général.

Dans un article paru le 27 novembre 2011 dans «*L'Alsace*» (voir ci-contre), le vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin réagit et définit ce qui semble être la position de la majorité face à cette question. Plus d'un mois après la parution de la lettre ouverte, on attend toujours la réponse des CG d'opposition (PS, Verts, centre gauche)...